

LES ACTIONS DU PLAN DE LA FILIERE PORCINE

1 – RENFORCER LA COMPETITIVITE DE LA FILIERE PORCINE FRANÇAISES ENRAYER LA BAISSSE DE CONSOMMATION

- Les demandes pour renforcer la compétitivité
 - Harmoniser les réglementations sociales et fiscales au niveau européen
 - Combler les besoins en investissements de la filière
 - Renforcer la structuration de la filière porcine
 - Agir pour limiter la baisse de consommation
 - Renforcer l'Export
- Enrayer la baisse de consommation
 - Mettre en place une stratégie de communication adaptée
 - Travailler avec les distributeurs de viande et produits de charcuterie (RHF, GMS, Artisans)
 - Innover dans la présentation des produits

2 - REDEFINIR LA SEGMENTATION DU MARCHÉ DU PORC

- Elaborer un socle de base qualitatif adossé au logo « le porc français » et renforcer la démarche sur les produits de charcuterie avec un logo spécifique « charcuteries de France ».
- Elaborer une charte collective avec des critères supérieurs sur la qualité et les attentes sociétales
- Renforcer les volumes de viandes et charcuteries sous signes officiels de qualité : AB, LR, IGP, etc.
- Renforcer les produits issus de filières régionales notamment dans les régions à faible densité

3 – AMELIORER L'OFFRE PROPOSEE AUX CONSOMMATEURS

- Développer l'innovation produit
- Renforcer la présence du porc dans la restauration collective
- Renforcer l'information aux consommateurs par l'étiquetage de l'origine
- Lutter contre le gaspillage alimentaire et favoriser les dons aux plus démunis

4 – CONSOLIDER L'EXCELLENCE DE LA FILIERE PORCINE FRANÇAISE

- Assurer un renouvellement des éleveurs et des entreprises de la filière
- Assurer un haut niveau de sécurité sanitaire
- Poursuivre la baisse de la consommation des antibiotiques
- Améliorer la qualité de la viande et des charcuteries
- Proposer un plan énergie national
- Conforter la Recherche & Développement pour préparer l'avenir

5 – DEVELOPPER UNE STRATEGIE COLLECTIVE A L'EXPORT - MAINTENIR LES FLUX EXISTANTS, DEVELOPPER DE NOUVEAUX FLUX ET DEVELOPPER LES EXPORTATIONS DE PRODUITS A FORTE VALEUR AJOUTEE

- Bien identifier les différents marchés des produits français à l'export
- Approfondir la connaissance des différents marchés
- Améliorer l'accès aux marchés et favoriser l'ouverture de nouveaux marchés
- Créer une cellule d'accompagnement des PME à l'export
- Assurer une promotion des produits français à l'export
- Développer des collaborations avec les professionnels et les administrations des pays clients de la France

6 – AU REGARD DU DROIT DE LA CONCURRENCE

- Accompagner un encadrement des promotions de la viande fraîche par un accord interprofessionnel
- Mieux structurer l'amont de la filière porcine française
- Renforcer les logiques de contractualisation et faciliter les renégociations des contrats avec la distribution

7 – CONCERTATION A ELARGIR

- Assurer une large concertation entre les filières viandes et les associations représentant la société civile (consommation, environnement, bien-être, etc.)
- Assurer une large concertation sur tous les sujets prévus dans le plan de filière avec les autres filières de l'agro-alimentaire français

